

Journal du voyage fait à la Cochinchine
et observations sur le commerce qu'on peut y faire
par M. Laurens

Documents des Archives Nationales. A. N. Col C/1/2, f°25-40
Autre copie numérisée en ligne BNF NAF 9377, f°20r
Les Observations abrégées sur le commerce en page 15

Journal du voyage fait à la Cochinchine
Pour la Compagnie des Indes
[Par M. Laurent]¹

----- 8^{bre} 1748 ----- [f°25r]

Mercredi 23. Je me suis embarqué en qualité de passager pour l'Isle de France sur le V^{au} de la Compagnie des Indes *le Montaran* commandé par M. du Colombier Jolif² pour la Chine.

A 4 heures après-midi, le vaisseau ayant été mis sous voile pour sortir de la rade de Lorient en compagnie du V^{au} *le Duc de Béthune* capitaine M. de la Chaise³ destiné pour le même voyage ; à la faveur d'un vent assez favorable, on a fait la route ordinaire.

----- 9^{bre} 1748 -----

Mercredi 6. A quatre heure de l'après-midi ayant eu parfaite connaissance des Îles des Canaries, on a dirigé la route sur Goret, côte de Guinée où la Compagnie assignait d'aller faire de l'eau au cas qu'on en eut besoin. Mais recensement fait à bord des deux navires de ce que chacun en avait encore, il a été trouvé que sans s'exposer à la disette, on pouvait entreprendre d'aller en droiture à l'Isle de France où notre plus prompte arrivée conviendrait, ce qui a été mis à exécution.

----- X^{bre} 1748 -----

Mardi 3. On a coupé la ligne équinoxiale par la ?? la plus ordinaire.

Mercredi 4. Nous trouvant par la latitude de 2 degrés sud et messieurs les capitaines ayant des paquets à ouvrir par cette hauteur, on a mis flamme d'ordre pour assembler à bord du commandant ceux des deux navires qui devaient être présents à leur ouverture.

Cette assemblée s'est tenue à bord de ?? par Messieurs du Colombier et de La Chaise, capitaines, messieurs de la Villehuet, le Surville, premiers lieutenants, Messieurs Clouet et Villebague Magon, subrécargues, Messieurs Le Poivre et Laurens, passagers pour l'Isle de France. Ces huit personnes devant former un conseil pour en de certaines occasions et à la pluralité des voix gérer de concert les affaires de la Compagnie des Indes ; on a procédé à l'ouverture des dits paquets et prit des arrangements en conséquence.

Le premier a été celui de diriger la route pour aller relâcher au cap de Bonne-Espérance et y recueillir les connaissances possibles sur l'état actuel des affaires de la Compagnie dans les Indes. Et le second d'observer un grand secret sur tout le reste. [f°25v]

----- Janv. 1749 -----

¹ Toutes les notes sont du transcripteur.

² Jean Jolif du Colombier, officier de la Compagnie de 1720 à 1756.

³ Jean-Jacques La Chaise, officier de la Compagnie de 1727 à 1765.

Mardi 14. A 6 heure du matin on a eu connaissance de la montagne de Table Bay, et à 2 heures après-midi les V^{aux} *le Montaran* et *le Duc de Béthune* ont mouillé dans la rade du Cap. Ils ont salué la [?] de chacun 9 coups de canon qui leur ont été rendus à un coup près par les vaisseaux commandeurs et non par la forteresse. Messieurs les capitaines en ont fait le reproche au Gouverneur qui leur a répondu que c'est ses ordres, et que la terre ne rendait jamais quand il y avait un vaisseau commandant en rade.

Pendant le séjour que nous avons fait avec agrément dans cette relâche, nous n'y avons appris que des choses qui nous paraissaient sinon appocryves [*sic*] du moins bien douteuses, mais desquelles cependant nous avons donné avis à la Compagnie par l'occasion d'un petit bâtiment prêt à partir pour Hollande, afin de lui prouver qu'il nous convenait mieux de passer auprès d'elle pour trop exacte que pour ne l'être pas assez dans des cas aussi importants.

Entre toutes les nouvelles qui nous ont été dites, la plus vraie en apparence, a été celle de l'Isle de France échappée aux forces de 30 vaisseaux anglais qui en avaient bloqué le port pendant 3 jours sans oser attaquer la place. Ces circonstances bien entendu ont servi à nous persuader de sa vérité, et à nous flatter de l'espérance qu'ils n'auront pas mieux réussi aux Indes.

----- Janv. 1749 -----

Les Hollandais pouvaient en savoir quelque chose de positif et l'avoir appris de ce petit navire qui arrivait de Batavia et qui n'allait en Europe que pour y porter des nouvelles. Mais ils ont dissimulé de façon à notre égard, qu'il ne nous a pas été possible de rien remarquer dans leurs discours, qui pu nous servir à tirer de justes conséquences.

Le bon accueil et les rafraîchissements ne nous ont point manqué quoique la paix ne leur fût pas encore bien annoncée et que nous ayons affecté de ne leur pas montrer les passeports dont nous étions munis. Ils nous ont même vu embarquer des bestiaux entiers, des plantes, des arbrisseaux, et des graines autant que nous avons voulu, sans y trouver à redire. Ils nous ont offert de fournir aux Isles de France le nécessaire en leurs denrées après que la Compagnie hollandaise en aurait pris ce qui lui en faut chaque année pour ses colonies, et cela le plus obligeamment du monde. Ils ont cependant avoué que nous leur avons fait peur en entrant aussi hardiment dans leur port plus tôt qu'on a coutume d'y arriver d'Europe ; mais que cela n'avait duré que le temps qu'il fallait pour apprendre que nous n'étions que deux vaisseaux. [f°26r]

Jeudi 23. Les équipages étant rafraîchis et les vaisseaux suffisamment munis de vivres, à 8 heures du matin on a appareillé de la rade du Cap et fait route pour l'Isle de France.

----- Mars 1749 -----

Jeudi 6. A 10 heures du matin on a eu une assez parfaite connaissance de l'île Rodrigues pour diriger la route sur celle de Maurice.

Jeudi 13. A 2 heures après midi, les V^{aux} *le Montaran* et *le Duc de Béthune* ont mouillé dans le port du nord-ouest de l'Isle de France où étaient : *l'Anglesier*⁴ : M. de Sel⁵, *le Machaud* : M. de Pallière⁶, *Le Brillant* : M. de Boisquenay, *les Princes* : M. de Beaubrian, *le Rouillé* : M. Lars, deux vaisseaux particuliers de Nantes et de La Rochelle, avec *l'Anson* et *la Princesse Émilie*, prises anglaises.

Nous y avons appris que ce que les Hollandais nous avaient dit au cap de Bonne-Espérance touchant le blocus des ports de l'Isle de France par les vaisseaux anglais de M. Boscawen⁷ était exactement vrai. Et de plus qu'ils n'avaient pas mieux réussi aux Indes suivant les nouvelles fraîchement reçues de Pondichéry.

A l'ouverture des paquets dont nos vaisseaux étaient porteurs pour le Conseil supérieur des îles, il s'en est trouvé un à mon nom qui m'a été remis par M. David, gouverneur. Ce paquet m'annonçait les intentions de la Compagnie sur les voyages de la Cochinchine qu'elle se proposait de me faire faire sous les ordres de M. Le Poivre, chargé en chef de la négociation, et moi de la gestion. Les arrangements ont été pris en conséquence pour l'armement d'un petit navire, et je me suis aussitôt

⁴ *L'Anglesey* : vaisseau du Roi de 380 tonneaux, « pris à fret » par la Compagnie

⁵ Bonjour les jeux de mots avec Poivre ! Marc-Antoine Deselle, officier de la Compagnie de 1722 à 1756.

⁶ Jean-Baptiste Christy de La Pallière (1719-1787) officier des vaisseaux de la Compagnie depuis 1741. Pour sa carrière voir Adrien d'Épinay in *Renseignements pour servir l'histoire...* p.126.

⁷ Edward Boscawen (1711-1761), futur amiral anglais

employé aux soins de son chargement, et à faire disposer ce qui nous serait nécessaire pour établir dans le pays une maison de commerce. Outre trois commis et un chirurgien envoyé d'Europe nous avons encore pris aux îles un maître d'hôtel, un cuisinier, un boulanger et un menuisier.

----- Avril 1749 -----

Mercredi 9. Le V^{au} *Langlésier*, Capitaine M. Desel est parti pour aller en Europe, et le V^{au} *le Machault* pour l'Inde.

Mercredi 16. L'armement du V^{au} *le Sumatra*, capitaine M. de Villeneuve Estoupan⁸ étant entièrement achevé, nous nous y sommes embarqués à 4 heures après midi, et l'on a aussitôt fait voile pour aller à notre destination.

La saison se trouvant un peu prime⁹, on a cru que de passer par Pondichéry cela n'allongerait pas beaucoup la traversée et que ce serait une relâche utile à la réussite des affaires de la Cochinchine. En conséquence on a fait route pour passer au nord de Madagascar. [f°26v]

Dimanche 20. On a vu la terre de l'île de Madagascar et trouvé de la différence à notre avantage. Les vents qui sont des plus favorables nous promettent une traversée courte et heureuse, mais le vaisseau qui s'est déclaré éveux¹⁰ dès la sortie du port, nous donne occasion de craindre que l'équipage ne soit trop fatigué par la pompe.

----- Juin 1749 -----

Mercredi 18. En passant devant Karical nous y avons rencontré à l'ancre une partie des vaisseaux anglais de l'escadre de M. Boscawen qui faisaient le siège d'une place maure nommée Tivicotet¹¹ entre Karical et Négapatam, laquelle appartient au roi de Tanjaour. Un de leurs bateaux venu à notre bord pour s'informer qui nous étions et des nouvelles, nous a dit qu'ils avaient entrepris de détrôner ce roi pour en obliger un autre parce qu'il était usurpateur, et qu'ils comptaient dans peu donner l'assaut de cette place et la prendre. D'autres venus ensuite nous ont dit que c'était un nouvel établissement que les Anglais avaient dessein de former dans cette ville qui se trouve avantageusement située sur le bord de la mer et d'une rivière considérable. Ils nous ont dit encore qu'un coup de vent violent qui avait donné à la côte de Coromandel, le mois d'avril dernier, leur avait causé la perte de leurs meilleurs vaisseaux de guerre et autres, corps et bien. Et qu'on s'en était aussi ressenti à Pondichéry.

Vendredi 20. Après une traversée de 68 jours, la plus ennuyeuse, rapport aux calmes, aux vents debout, au défaut de vivre et d'eau, etc. et aux mauvaises qualités du navire qui ne marchait point et qui était vieux au point de prendre l'eau de partout, nous sommes enfin arrivés en rade de Pondichéry où on a laissé tomber l'ancre à 2 heures après midi.

M. de Villeneuve Stoupan, capitaine du *Sumatra* qui jusque là avait cru son navire facile à raccommoder, ayant été obligé de demander une visite d'experts pour l'examiner, messieurs Bécard de Chantoiseau, et Pallière Christy, capitaines d'Europe avec messieurs Bouteville, Deshayes et Auger, capitaines de l'Inde, nommés à cet effet, s'étant transportés à bord, ont déclaré à leur retour que ce vaisseau était hors d'état de pouvoir entreprendre les voyages de la Cochinchine sans être exposé à couler bas en chemin. Sur cela M. Dupleix et le Conseil ayant ordonné de le décharger pour l'envoyer se radouber à Bengale, le V^{au} *le Machault* a été destiné à en prendre les effets et à se disposer à partir au plus tôt avec une augmentation de 100 hommes sur son équipage, pour continuer le voyage et être en état de résister aux insultes que les Hollandais [f°27r] avaient menacé de faire aux vaisseaux français de Pondichéry qui passeraient devant Malac, à cause de certaines prises qu'ils prétendaient avoir été faites sur eux mal à propos.

N'ayant pas trouvé à Maurice tous les gens qu'il convenait d'avoir dans un nouvel établissement, on a engagé à Pondichéry un employé pour suppléer à l'incapacité de ceux que l'on avait d'Europe ; un tailleur et un lavandier indien auxquels M. Dupleix a jugé à-propos de joindre un armurier et un menuisier, par supplément.

----- Juillet 1749 -----

⁸ Capitaine Charles-Antoine Estoupan de Villeneuve (1711-1756), officier de la Compagnie (1736-1756)

⁹ *prime* : pris ici dans le sens d'*avance*.

¹⁰ *éveux* : Se dit d'un vaisseau dont les coutures se sont ouvertes et laissent passage à l'eau.

¹¹ Divicote ou Divicotta est un peu au nord de Karical et Négapatam

Vendredi 7¹². Le renversement de la cargaison de *Sumatra* dans *le Machault*, capitaine M. Pallière Christy étant achevé, et ce dernier vaisseau étant prêt à faire voile ; nous nous sommes embarqués pour aller au lieu de notre destination.

Mardi 15. A 11 heures du matin, ayant eu parfaite connaissance des terres d'Achem, dans la journée nous avons attaqué l'entrée du détroit de Malac.

----- Août 1749 -----

Samedi 9. Nous étions vis-à-vis le port de Malac lorsque nous avons rencontré un brigantin hollandais garde-côte qui pour premier compliment nous a crié impérieusement d'y aller mouiller. Sur le refus que lui en a fait M. de Pallière à qui il avait été expressément défendu par le Conseil de Pondichéry d'y relâcher, il a envoyé son canot à bord demander notre commission et où allait le navire. On lui a dit qu'on n'en avait pas à lui montrer, et que nous allions au Japon. Sur cette réponse le brigantin a gagné la terre, fait un signal, et un navire de 20 canons est venu le joindre pour prendre langue. Sur le rapport qu'il lui a apparemment fait de nous avoir trouvé bien armés et bien préparés, ils se sont contentés tous les deux de nous conserver à vue pendant la nuit, d'envoyer des bateaux à bord d'un vaisseau anglais parti de Godelour pour aller à la Chine, lequel était sur l'avant à nous, puis au point du jour de s'en retourner à leur port sans nous rien dire.

Mercredi 13. Après 28 jours de calme et de petits vents, nous avons enfin [pu] à la faveur des marées, sortir le détroit de Malac et pris connaissance de Poulo Aor.

----- Août 1749 -----

Jeudi 21. Nous avons vu la côte du Cambodge et avec le plus beau temps du monde, nous l'avons prolongée à une honnête distance.

Mardi 26. On a pris connaissance de Poulo Canton, île qui n'est qu'à 20 lieues du port de la Cochinchine où nous avons à faire. [f°27v]

Vendredi 29. A 5 heures de l'après-midi, le V^{au} *le Machault* a laissé tomber l'ancre dans le port de Tourane ou de Faifoo à la Cochinchine. Nous y avons trouvé prêt à partir le vaisseau portugais de Macao nommé *le St Louis* et une somme¹³ chinoise disposée à y faire son hivernage.

A peine avons-nous été mouillés qu'il apparut plusieurs bateaux venant à notre bord. Dans l'un desquels s'est trouvé être le mandarin On-Doï¹⁴, ou commandant de ces quartiers. Lequel après s'être informé du sujet de notre venue, avait pris le nom du navire, et le nombre de l'équipage est reparti [sic] pour aller aussitôt en rendre compte au gouverneur de la province. On l'a salué en sortant du bord de trois coups de canon qui ont paru lui avoir plus fait de peur que de plaisir.

Samedi 30. Dès le matin M. Le Poivre et moi avons descendu à terre pour rendre notre visite au mandarin On-Doï, et lui demander des vivres qu'il nous a procurés aussitôt quoique le gouverneur ne lui eut pas encore donné ses ordres.

Dimanche 31. A 4 heures du matin le canot du vaisseau a été armé pour nous porter, M. Le Poivre et moi, à Faifoo faire la déclaration et la visite de bienséance au mandarin commandant de la province. La difficulté de la rivière qui manquait d'eau en plusieurs endroits, et la réverbération brûlante des sables ont causé que nous ne sommes arrivés à cette ville que la nuit, fort tard et fort fatigués.

M. l'abbé Darma¹⁵, missionnaire français est venu pour nous offrir dans ce pays-là, les services de toute la mission.

----- Septembre 1749 -----

Lundi 1^{er}. Après avoir fait prévenir le mandarin de notre venue, il nous a assigné l'heure de son audience, et nous l'a donné d'une manière satisfaisante, ne nous laissant rien à désirer des secours possibles à trouver dans un pays qui nous a semblé assez misérable.

Le révérend père Monteiro, jésuite portugais, s'est fort à propos empressé de nous donner à dîner et de nous faire politesse, car les fatigues du jour précédent et le besoin de manger demandaient que nous nous fussions trouvés dans un endroit aussi commode.

¹² Erreur le vendredi tombe le 4 ou le 11. Le 7 est un lundi

¹³ Somme : jonque pontée pour le transport de charges.

¹⁴ Doï est le titre des mandarins de grade inférieur.

¹⁵ Il s'agit de M. d'Azema de la Société des Missions Étrangères.

A 3 heures après midi nous avons disposé notre retour pour le bord, et afin de ne nous pas trouver dans le même embarras que hier, nous nous sommes embarqués dans un sampan du pays, lequel allant devant le canot [f° 28r] lui servait de guide pour chenaler droit au moyen de quoi nous avons eu moins de misère et sommes arrivés à la moitié plus vite à bord du navire.

Mercredi 3. Le mandarin gouverneur de la province obligé à la visite des vaisseaux lorsqu'il arriva, craignant d'avoir le mal de mer est resté à Tourane, quartier établi à l'entrée de la rivière, et nous a envoyé à bord de sa part pour remplir le dû de sa charge, trois mandarins, ses inférieurs, qui après n'y avoir pas fait grand-chose, s'en sont retournés satisfaits. On les a salués de cinq coups de canon.

Jedi 4. M. Le Poivre est descendu seul à Tourane pour donner au mandarin la note des présents destinés à être envoyés au roi de la Cochinchine. Ce mandarin a exigé qu'on insère dans cette note plusieurs cochons, dindons, de poules pintades qui avaient été remarqués à bord, disant que cela serait trouvé curieux. On a aussi en même temps arrêté le jour du départ et le moyen de faire transporter à Hué les présents.

M. Le Poivre de retour à bord, a fait faire ouverture d'une balle de drap de la cargaison pour en tirer deux pièces et habiller huit soldats destinés à décorer la marche d'une députation qu'il fallait faire au nom de sa majesté très chrétienne, dans la décence convenable. Plusieurs officiers du navire et quelques employés ont été nommés pour l'accompagner.

Samedi 6. On a eu avis que sa majesté cochinchinoise informée de notre arrivée dans son port de Tourane avec des présents pour lui de la part du roi de France, avait nommé le ministre On Caïbo Tao, pour les venir recevoir en son nom et en faire prompte expédition.

Les nommés Miguele Keuon et Damaze Hiou, Cochinchinois qui avaient demeuré à Pondichéry chez M. Friel, après avoir assuré M. Le Poivre de l'arrivée de ce mandarin, ont ajouté que cette nouvelle avait touché de si près leur roi, qu'au seul mot qu'on lui apportait, il avait témoigné une joie sensible et promis d'être favorable à toute la nation française.

----- Septembre 1749 -----

Dimanche 7. M. Le Poivre accompagné de six officiers a descendu à terre pour rendre sa visite au Caïbo Tao, avec qui en dernier ressort les arrangements ont été pris pour le départ et le transport des présents.

M. l'abbé Rivoal, missionnaire français envoyé de Hué par Monseigneur l'évêque pour nous servir dans le besoin auprès des ministres et même de la personne du roi [f°28v] de qui il était l'un des plus estimés, s'est présenté en conséquence.

Lundi 8. Miguele Keuon, chargé de la part d'On Caï Doïtam, intendant du palais et son protecteur, de s'informer de ce qui nous amenait et de lui en donner prompt avis pour nous aider, disait-il, de son crédit, est venu prendre à bord note de tout, puis est parti incognito pour informer le roi plus amplement qu'il ne l'avait encore été, et le disposer d'avance par le moyen de ce mandarin, à nous être bien favorable.

Mardi 9. A 10 heures du matin sont arrivés à bord six galères armées chacune de 30 rameurs et de beaucoup de soldats. Dans l'une desquelles était le ministre On-Caïbo-Tao, qui venait faire sa visite de devoir en même temps que de bienséance. On l'a reçu d'une façon convenable à son rang et à la qualité qu'il y joignait d'envoyé de la part du roi. Et il n'est sorti du bord qu'après avoir reçu de nous 120 quouans¹⁶ à compter des droits qui lui seraient payables pour ses visites et les chappes¹⁷ qu'il expédierait lors du déchargement du navire.

Il a été accompagné pour retourner à terre de M. Le Poivre et de plusieurs officiers, et on l'a salué en partant de trois coups de canon.

Mercredi 10. M. Le Poivre a été à terre remettre à On-Caïbo la lettre adressée au roi de la Cochinchine. Et pour qu'il en entendit la teneur, M. l'abbé Rivoal, missionnaire, l'un des plus versés dans la langue, l'a traduite en Cochinchinois.

Jedi 11. M. Le Poivre et M. de Pallière ont été à bord [du vaisseau] du capitaine portugais lui rendre sa visite et un petit présent qu'il leur avait fait.

¹⁶ Généralement orthographié *quan* ou *quam* ou *quian*: unité monétaire composée d'une ligature de 600 *catches*. Le *quan* se divise en 10 *mas*(ou *masse* ou *maas*) de chacun 60 *catches* (ou *cash*).

¹⁷ Chappe : laissez-passer, sauf-conduit, toute autorisation écrite.

Vendredi 12. Il est arrivé à bord deux grands bateaux de la part d'On-Caïbo, l'un pour charger les présents et les porter à Hué par mer, l'autre pour prendre M. Le Poivre avec les personnes destinées à l'accompagner.

Dimanche 14. A 6 heures du matin le vaisseau portugais a mis à la voile pour s'en aller à Macao. Avant le départ de ce navire le[*feydor*¹⁸] portugais est venu nous visiter et nous offrir de changer nos piastres à un quouan chaque. Cette proposition nous ayant paru un peu juive, elle a été rejetée. A sept heures du soir les effets de présents ayant été finis de charger dans l'un de ces grands bateaux, M. Le Poivre avec tout son monde s'est embarqué dans l'autre où ils ont appareillé pour faire route.

Lundi 15. Aussitôt le départ de M. Le Poivre et en conséquence des ordres qu'il m'a laissé, je me suis mis en devoir d'agir et ai commencé par faire mettre à terre [f°29r] dans la douane avec les bateaux du bord, partie des effets de cargaison qui était sujet à la visite.

Les sampans sortis hier au soir pour aller à Hué étant d'une construction peu propre à résister au mauvais temps qu'ils ont rencontré, on les a rentrés dans le port pour en attendre un meilleur. Et comme ces retardements assemblés pouvaient préjudicier au bien des affaires, M. Le Poivre a cru devoir préférer de faire le voyage par terre avec un peu moins de monde et de bagages.

Mardi 16. Le retour de M. Le Poivre n'a rien dérangé des opérations que j'avais commencé hier, et la journée d'aujourd'hui a été employée à débarquer des effets, et à les faire visiter.

Mercredi 17. Les restes de ce qui était marchandises à subir le dernier examen de la part d'On Caïbo, et des autres commissaires ses adjoints [*sic*]. Et comme à leur goût tout était propre pour leur commerce, ils en ont laissé fort peu à notre disposition et ont fait emporter la plus grande partie à Hué par terre pour la montrer à sa majesté qui est le premier négociant de son royaume, et qui leur avait donné ordre de retenir tout ce qu'ils croiraient pouvoir lui convenir. Avec ces faibles restes des marchandises et quelques autres effets et ustensiles, j'ai chargé plusieurs sampans dans un desquels je me suis embarqué pour aller à Faifoo louer une maison et là, y loger sous la garde des quelques employés.

----- 7^{bre} 1749 -----

Jeudi 18. De retour de Faifoo à 5 heures et demi du soir, j'ai appris que M. Le Poivre venait de partir pour aller à Hué par terre avec trois officiers, huit soldats et quelques domestiques.

Vendredi 19. On n'a fait que rassembler dans la douane des effets provenant du bord, pour les charger ensuite tous ensemble dans des sampans et les porter dans les magasins de Faifoo où j'avais fait mettre les autres.

Samedi 20. Les mêmes opérations du jour précédent ont eu lieu, mais rien n'a pu être enlevé parce qu'il est survenu une pluie des plus abondantes.

Dimanche 21. La pluie n'ayant cessé qu'aujourd'hui vers le soir, on n'a pu que remettre à terre les effets qui n'en étaient point susceptibles, c'est-à-dire le bois rouge provenant de Pondichéry, et la pompe de ville.

Lundi 22. Les mandarins visiteurs ayant au nom du roi jeté le dévolu sur la poudre de guerre, sur le soufre et sur le salpêtre, j'ai été obligé de les leur abandonner [f°29v] en vertu de la reconnaissance que m'en a signé On-Caïbo, ministre. Et comme M. Le Poivre avait oublié de me dire ce que je devais faire de la pompe de ville et de 58 billes de bois rouge provenant de Pondichéry lesquelles étant d'un poids si énorme, auraient plus coûtées qu'elles ne valaient à les faire transporter à Faifoo, je les ai laissées en dépôt dans la douane sous la garde d'un soldat cochinchinois nommé par les mandarins pour y veiller. Et les autres effets, je les ai chargés dans un sampan pour Faifoo sous la conduite d'un employé.

Mardi 23. Comme tout ce qui était boisson aurait beaucoup souffert d'être chargé dans les bateaux du bord et de là, versé dans ceux du pays ne pouvant monter la rivière ; j'ai fait venir deux sampans les prendre sous le palan et les porter tout de suite dans les magasins à Faifoo.

Les mandarins m'ayant signifié hier qu'il leur fallait porter nos piastres effectives pour montre de celles que nous avions afin que le roi en les voyant y put mettre une valeur, et en outre de leur payer 150 quouans pour les frais de voyage et de nourriture de leurs soldats et domestiques. Je n'ai pu me dispenser de satisfaire au premier article mais je me suis déchargé du second sur M. Le Poivre

¹⁸ « feydor » ou « feidor », terme portugais, receveur des douanes.

conformément à l'ordre qu'il m'en avait donné. Ensuite de quoi j'ai parti pour Faifoo conduire mes deux sampans.

Jeudi 25. De retour de Faifoo à Tourane, j'ai été voir les mandarins et s'il y avait quelque chose de nouveau. Ils m'ont annoncé pour demain leur dernière visite à bord, après laquelle tout de suite ils partiraient pour retourner à la cour de Hué rendre compte au roi de la commission dont il les avait chargés. J'en ai aussitôt prévenu M. de Pallière pour qu'il eut le temps de faire disposer son vaisseau comme il convenait.

Vendredi 26. Je me suis embarqué dans le canot du navire à 6 heure du matin pour aller prendre chez eux les mandarins et les conduire à bord où un déjeuner préparé les attendait. A 10 heures, y étant arrivé, on les a reçus avec la décence convenable et des attentions qu'ils ont bien remarquées puisqu'ils en ont témoigné à Hué de la reconnaissance à M. Le Poivre.

Leur formalité a été de nous demander s'il n'y avait plus de marchandises dans le navire, et leur ayant répondu non, un soldat cochinchinois a été nommé pour aller visiter la cale. On l'a mené sur le bord de l'écoutille d'où [f°30r] ayant aperçu un précipice d'une énorme profondeur dans lequel on l'engageait à descendre afin de mieux s'instruire du vrai, il n'a rien eu de plus pressé au contraire que de refuser et [de] venir dire au Caïbo que tout lui paraissait bien vide.

On-Caïbo a dit ensuite à M. de Pallière en regardant tous les canons qui étaient aux sabords, que son vaisseau avait l'air de mauvaise humeur, que cela épouvantait les gens du pays qui n'osaient venir à bord parce qu'ils ne connaissaient point la guerre et que cela leur fait peur, qu'enfin il le priait sinon de les mettre dans la cale, du moins de les tenir à la terre. M. de Pallière leur a répondu que cela ne se pouvait pas, qu'il lui était enjoint au contraire de se tenir toujours en état de résister à un mauvais navire qui pouvait venir le surprendre dans un port tel que celui-ci qui n'était pas défendu. Il lui dit bon, n'avons-nous pas la galère du roi ! Oui mais un coup de canon suffirait pour la désemparer. Eh bien, dit-il à la fin, il n'y a pas de mauvais navire et vous m'obligerez de les retirer car ils nous effrayent.

Le canot ayant été armé pour porter les mandarins à terre, je m'y suis embarqué pour les accompagner, et aller régler avec eux le compte de tout ce qu'ils avaient retenu des marchandises pour le roi.

----- 7^{bre} 1749 -----

Samedi 27. J'ai descendu de bon matin à terre pour saluer les mandarins avant leur départ mais ils n'y étaient plus. M. l'abbé Rivoal qui se disposait à les suivre s'est chargé de ma lettre pour M. Le Poivre, et en même temps m'a offert fort obligeamment son église de Tourane avec le terrain pour y mettre nos bancassaux¹⁹ et nos malades que le mauvais air et l'eau de l'île qui forme le port faisaient mourir journellement. En effet c'est le sentiment de tout le pays qu'en hiver cet endroit est dangereux.

Dimanche 28. Ayant eu avis qu'une maison que l'on m'avait promise à Faifoo me serait livrée au moment que je la voudrais, j'ai fait venir les compradors destinés à servir le vaisseau, [j'] ai réglé avec eux le prix de leurs fournitures, et ai remis à l'écrivain du navire le soin de demander désormais ce qui lui serait nécessaire en lui promettant que sur ses [?] je payerai les fournisseurs.

Lundi 29. J'ai descendu à Tourane avec M. de Pallière pour visiter l'église avec son emplacement, et voir si le lieu était convenable à l'établissement des bancassaux et de l'hôpital. L'endroit ayant été trouvé bon, on a [f°30v] décidé de les faire tirer au plus tôt de dessus l'île pour les venir planter là. J'ai laissé retourner seul M. de Pallière à son bord, et moi dans un sampan j'ai été à Faifoo établir ma résidence et fonder la maison que la Compagnie désirait d'y avoir pour le commerce.

Mardi 30. Arrivé à Faifoo j'ai été voir cette maison qui m'avait été offerte et promise, et que la superstition d'une femme fraîchement accouchée avait empêché de m'être plus tôt livrée et même d'en conclure le marché. Ce retardement a causé que la réflexion faite depuis par un coquin de propriétaire l'ont déterminé à surfaire de plus d'un tiers le premier prix auquel il s'était engagé à me la donner. Ce qui m'a indisposé de façon contre lui que j'ai couru toute la ville pour chercher à en louer une autre, mais pour toutes celles que j'ai trouvées, quoiqu'elles ne valussent pas la sienne, on m'en a demandé plus cher, et fait plus de difficultés, de façon que j'ai été obligé de la revenir prendre afin de débarrasser de nos effets celle qu'on ne m'avait prêtée que pour un temps ; et de passer avec lui la ferme pour un an, contre la coutume du pays qui est de ne louer que par mois. Je m'y suis vu contraint

¹⁹ Bancassal : hangar.

et n'y ai cependant consenti qu'en vertu de la permission que m'en avait laissé M. Le Poivre avant son départ pour Hué.

----- 8^{bre} 1749 -----

Dimanche 5. Les jours précédents se sont passés en pluies et à cimenter par écrit avec le propriétaire les conditions de la maison dont il était cas. J'ai cependant commencé aujourd'hui à y faire porter nos effets qui étant les uns sur les autres n'auraient pas manqué y restant longtemps, de souffrir de grandes avaries. Et ce jour a encore été pour moi un jour de crise car à l'imitation de cet homme qui ne nous a surfaits que parce que nous avons besoin de maison, les coolies à leur tour ont usé du même stratagème pour me faire payer leur travail au double. Les gens témoins de ces fourberies et qui connaissent le pays tel que sont les pères missionnaires m'ont exhorté à la patience en m'assurant que ce serait encore pire dans la suite.

Lundi 6. Je finissais de loger nos derniers meubles et effets dans la nouvelle maison, et me proposais d'y rester quelques jours tranquille, lorsque j'ai vu arriver deux courriers : l'un venant de Hué avec une lettre de M. Le Poivre par laquelle il me demande bien des choses ; et l'autre venant [f°31r] du bord, avec une lettre de M. de Pallière qui criait famine en m'annonçant que les compradors avaient manqué. Pour remédier comme il convenait au mal le plus pressant, et que la famine devait être considérée telle, j'ai parti aussitôt pour aller éclaircir le fait, et lui remettre de l'argent afin qu'il fût en état d'acheter désormais des vivres partout où il s'en trouverait. Quand j'arrivais à bord ce n'était qu'une fausse alarme, les compradors de retour avant moi, y avaient jeté l'abondance. Tout de suite je suis revenu à Faifoo avec les caisses d'argent qui n'avaient pas encore été débarquées, M. Le Poivre les demandant par sa lettre.

Mercredi 8. Il était 6 heures du matin lorsque j'arrivais de retour du bord à Faifoo avec un matelot que M. de Pallière m'avait prêté pour nous bâtir un four que les gens du pays ne savaient pas faire. Ce matelot n'eut rien de plus pressé que d'aller sans rien dire avec deux employés se baigner de l'autre côté de la rivière. A peine se fut-il mis dans l'eau qu'on aperçut qu'il se noyait, on cria à trois autres bateaux qui étaient près de lui de le sauver, mais les gens au lieu de cela n'en faisaient que rire, et demandaient qu'on leur donna de l'argent. Les employés avaient beau leur faire signe qu'ils seraient bien payés, parce qu'ils ne leur voyaient pas l'argent à la main, ils le laissèrent périr impitoyablement,

----- 8^{bre} 1749 -----

et les coquins vinrent ensuite bêtement me demander combien je leur donnerais qu'ils iraient me pêcher le corps. Des gens m'ont assuré que quand on aurait eu l'argent à leur donner, ils auraient encore voulu essayer [de] les cacher une à une selon leur coutume avant de commencer à travailler, en sorte que ce matelot n'en pouvait pas revenir, et que pareille chose arrivée deux jours avant à l'égard de la femme d'un Cochinchinois même, en était la preuve.

Ce quart d'heure de mortification pour moi étant passé, j'ai fait travailler à préparer les effets que me demandait M. Le Poivre afin de les lui envoyer promptement.

Jedi 9. Comme je disputais avec les coolies sur le prix du transport de ces effets par terre qu'ils voulaient me faire payer deux fois plus que de coutumes, on vint m'offrir l'occasion d'un bateau fort et construit de façon que malgré le vent debout et la marée, en deux jours il serait rendu. Cette assurance de la part du batelier, soutenue de celle de plus de dix notables qui étaient alors dans notre maison me détermina à accepter le parti, d'autant plus qu'il serait [f°31v] de beaucoup moindre dépense. Je fis donc charger les effets dans ce bateau, mais quant à l'argent je ne crus pas devoir le risquer.

Samedi 11. Lorsque je pensai le bateau arrivé à Hué ou bien près de l'être, ma surprise a été grande de le voir de retour, et me dire que le voyage n'était pas possible à faire, que dehors le temps était si mauvais qu'il n'avait pas osé y mettre le nez. Nouvelle fourberie qu'il me fallait éprouver ! Ce retardement qui donnait lieu à de plus grandes dépenses m'a mortifié d'abord, mais enfin il était question de faire décharger ce bateau, et cela a été promptement exécuté.

Dimanche 12. Je renvoyai chercher les porteurs afin de profiter du beau temps qui durait peu dans cette saison et ne revenait que par intervalles ; mais ces gens sentant mon besoin firent encore monter plus haut le prix de leur travail et y joignirent des difficultés sans nombre. Une lueur favorable en apparence se fit voir lorsque j'étais dans l'embarras. C'était un soldat cochinchinois et un interprète qui arrivaient munis d'une chappe du roi pour faire enlever et porter à Hué gratis, tout ce que j'avais à

y envoyer. Je joignis donc aux bagages les onze caisses d'argent qui faisaient l'objet principal de leur commission.

Lundi 13. J'attendais le soldat avec les coolies du roi pour enlever ce que j'avais de préparé, mais au lieu d'eux, ce fut un mandarin qui parut avec son cortège. Après les premiers compliments d'usage il me dit : qu'il était un inspecteur général des drogues et remèdes de sa majesté cochinchinoise, qu'il avait vu que nous en envoyions au roi, et qu'il voulait auparavant les visiter sans quoi rien ne partirait. Je le fis conduire au coffre du chirurgien et là on lui découvrit des pots. Sans les regarder il avoua ne s'y pas connaître, et qu'il ne venait qu'à dessein qu'on lui fit un présent pour vivre. La façon impérieuse avec laquelle il s'était annoncé en arrivant avait tellement refroidi ma bonne intention, qu'il a été obligé de s'en retourner avec un seul coup de vin que je lui ai fait boire.

Mardi 14. Le soldat que je n'avais pas vu depuis son arrivée est venu me trouver et me dire que les coolies du roi étaient avertis, mais qu'il ne les attendait à Foifoo que dans 3 ou 4 jours, puis il m'insinua que si cependant je voulais (quoique contre la volonté d'Onta son maître homme sévère [f°32r] et qui me faisait écrire de lui rendre exactement compte des sottises qu'il pourrait faire) lui donner quelque chose, il ferait promptement expédition pour être débarrassé du soin de ces effets qui commençaient à me devenir à charge. Je lui promis une somme. Il en parut content et sortit pour revenir un instant après. Il me dit que si je n'en donnais pas autant à l'interprète, la chose ne pourrait pas se faire parce qu'il le déclarerait. Comme cette condition allait à plus que ne me demandaient les coolies libres, je le traitai mal et fit sur le champ enlever tout à mes frais à l'exception des onze caisses d'argent qui restèrent pour son compte et qu'il fut obligé de faire emporter aussitôt sans que je lui eu rien donné, de façon qu'à deux heures après midi tout était en route.

Dimanche 20²⁰. Jusqu'à ce jour j'avais fourni à toutes les dépenses avec l'argent du pays que m'avaient prêté obligeamment en arrivant M. l'abbé Darma, le révérend père Monteiro, et le *feydor* portugais. Ce dernier en me donnant 200 quouans me promit que si je me trouvais dans le besoin par la suite, il me donnerait le nécessaire de la caisse de ses armateurs mais en payant la coutume, cela était juste. Me trouvant aujourd'hui dans le cas d'aller accepter son offre, j'ai eu lieu de m'apercevoir par ses mauvaises conditions qu'il avait changé de sentiments, les voici : que je lui payerai trois et demi pour cent par mois (c'est le denier des gentils du pays, celui des chrétiens est plus bas) que ses

----- 8^{bre} 1749 -----

sapèques²¹ à la vérité ne valaient pas grand-chose, qu'elles étaient mêlées de beaucoup de mauvaises que j'aurais peine à faire passer, mais que cependant il ne pouvait pas m'en donner d'autres, et que si je me déterminais une fois à les recevoir, elles lui seraient remboursables en bonnes sapèques de roi. Sinon, que je n'avais qu'à les lui laisser, et m'adresser ailleurs. Son conseil me paraissait meilleur que ses conditions, je l'ai suivi, et ai trouvé heureusement des gens qui m'ont prêté de bonnes sapèques, et sans intérêt.

Jedi 23. Les jours précédents ont été abondants en pluie, et celui d'hier, abondant en vent violent, on dit que c'est le typhon. La rivière est aujourd'hui tellement débordée que l'on a été obligé d'abandonner les maisons qui en sont près.

Vendredi 24. Un mandarin chargé de porter certains tributs au roi ayant su que j'avais besoin de sapèques m'en est venu offrir pour 500 quouans pour une lettre d'échange de pareille somme sur M. Le Poivre à Hué. J'ai accepté son offre parce que cela nous épargnait à l'un et à l'autre des frais. [f°32v]

Mercredi 29. Les jours depuis le 24 ont été beaux, et il ne semble plus à la rivière qu'elle ait été débordée. Un père franciscain espagnol m'est venu aussi offrir 116 quouans pour une lettre de change sur Hué, je les ai acceptés pour la même raison que ci-devant.

Jedi 30. On m'est venu proposer aujourd'hui d'acheter deux charges de bateaux de sucre en poudre et en pierres, mais faute d'avoir de l'argent pour les payer, j'ai été obligé de le renvoyer.

Vendredi 31. Afoo, comprador m'est venu apporter ses billets de fournitures du bord, et après les lui avoir payés, il m'a déclaré ne vouloir plus servir si je ne lui augmentais pas le prix des bœufs : parce qu'au lieu, disait-il, de trouver à vivre en travaillant beaucoup pour le vaisseau, j'y perds au contraire

²⁰ Erreur, le dimanche est le 19 octobre

²¹ Sapèque ou cash ou cache, la plus petite monnaie cochinchinoise (et chinoise)

de mon argent. Plusieurs personnes cependant voulant faire les officieux lorsque je passai le marché avec cet homme, en convenant qu'on ne pouvait être plus capable que lui, ni avoir plus de ressource, me disaient - c'est un coquin, défiez-vous en, il vous volera en vous faisant payer toutes les choses au double. Et quand je leur disais, - enseignez m'en un autre qui soit plus honnête homme, je le prendrai. – Monsieur, nous n'en connaissons pas. – Dites-moi au moins ce que valent ordinairement les denrées dans le pays, afin que je sache si je dois augmenter ou diminuer le prix de sa fourniture. –Monsieur, les choses valent tantôt plus et tantôt moins, nous ne le savons pas au juste. – Pourquoi donc me blâmez-vous de le prendre ? Enfin pour attacher ce comprador au service du navire qui ne pouvait se passer d'en avoir un bon, et agissant, les bœufs qui auparavant étaient à 4 quouans 4 mas, lui ont été taxés de l'avis même de M. de Pallière qui était alors à Faifoo et que j'ai consulté là-dessus, à 5 quouans.

----- 9^{bre} 1749 -----

Samedi 1. Un soldat cochinchinois s'est annoncé dès le matin comme venant exprès de Hué de la part d'un ministre, pour s'informer de notre santé, de celle des gens de notre équipage, et demander si le typhon n'avait pas endommagé le navire. Sur ce qu'on lui disait que nous nous portions tous bien, que le navire n'avait point de mal, - Ah ! s'écria-t-il. Que mon maître sera joyeux d'apprendre ces bonnes nouvelles, puis, - J'ai été envoyé exprès de la part d'un grand ministre, au moins il vous convient de l'honorer dans ma personne en me faisant un présent honnête. Comme ce n'était pas la première botte [f°33r] de cette espèce qui m'avait été poussée, et que j'avais appris à la parer, il s'en est retourné sans rien.

Mardi 4. Pour la seconde fois, les pluies ont fait déborder la rivière extraordinairement, et lorsque cela arrive, le pays n'est pas praticable car il est submergé partout.

Dimanche 9. Il est venu de la part du mandarin commandant le peuple chinois dans cette ville de Faifoo, un soldat nous prier d'assister à une fête qu'il donnait le soir en notre honneur. Comme je sentais que c'était encore un appas pour pêcher de l'argent, j'ai voulu refuser d'y aller, mais quelqu'un m'ayant dit qu'il serait malhonnête de le faire pour une première fois, nous y avons été 4, et il en a coûté 4 quouans. Cette fête était composée d'une comédie à la Chinoise, aussi mauvaise que le goûté qu'il nous a donné.

----- 9^{bre} 1749 -----

Vendredi 14. La rivière a débordé pour la troisième fois, et l'on assure que c'est la dernière de l'année hors un cas extraordinaire.

Mardi 25. J'ai reçu d'envoi de M. Le Poivre, par terre, sous la conduite d'un homme au Caïbo, six caisses de piastres chappées, c'est-à-dire marquées d'une emprunte qui doit leur faire avoir cours à 1 quouan, 2 mas, 48 caches chaque. Et en conséquence M. Le Poivre me donne ordre de profiter des restes de beau temps pour acheter tout ce que je trouverai propre à former la cargaison du navire qu'il voudrait bien pouvoir expédier le plus tôt possible.

Samedi 29. La journée a été très belle, et il est arrivé un soldat cochinchinois venu de Hué avec une lettre de M. Le Poivre dans laquelle il me marque que ce soldat est envoyé de la part du roi dans toutes les villes et aldées²² de la province pour publier son édit qui ordonne expressément à tous les sujets du royaume de recevoir nos piastres comme monnaie courante ; assurant que pour les droits de ses douanes et pour le tribut, ses receveurs auraient ordre de les recevoir sur le même pied. Ennuyé d'être depuis si longtemps à rien faire, cette nouvelle m'a réjoui, et je compte entrer en marché du premier sucre ou autre marchandise que l'on viendra me proposer.

----- X^{bre} 1749 -----

Mardi 2. Le temps a été assez beau et il m'est venu des marchands de sucre. Ils ont offert de m'en fournir ce que [f°33v] j'en voudrais mais à condition que je ne les paierai pas en piastres, qu'ils en recevraient cependant quelques-unes pourvu que [je] veuille les leur donner à 1 quouan, 30 sapèques au lieu de 1^q 2^m 48^c comme le roi les avait taxées. Comment pouvoir entrer en marché avec des gens

²² Villages indigènes dans les colonies.

qui ont une volonté si diamétralement opposée à celle de leur prince, et à notre intérêt particulier ? Il m'a donc encore fallu pour cette fois les renvoyer, et attendre qu'il m'en vienne de plus raisonnables.

Mercredi 3. Le *feydor* portugais ayant offert il y a un mois de nous céder à un prix convenable et payable en piastres un parti d'environ mille pics²³ de sucre qu'il avait prêt à embarquer mais qu'il ne pouvait, disait-il, nous livrer qu'après le premier de décembre parce qu'il attendait un vaisseau, est venu aujourd'hui me le proposer. Je suis convenu avec lui de le prendre mais de ne décider du prix qu'après avoir consulté M. Le Poivre.

Dimanche 7. Les jours précédents ont été abondants en pluies, et celui-ci quoique plus beau n'a été employé qu'à solder les billets de fournitures du comprador.

Vendredi 12. J'ai reçu aujourd'hui une lettre de M. Le Poivre par laquelle il m'annonce son prochain retour.

Mardi 16. J'ai reçu d'un mandarin le remboursement d'une somme de 110 quouans que M. Le Poivre lui avait prêté à Hué.

A 4 heures après midi, M. Le Poivre venant de Hué est arrivé à Faifoo. Avec lui est aussi venu le reste des piastres chappées. Quant aux marchandises invendues qui auraient beaucoup coûté à les faire transporter par terre, elles ont été mises dans un bateau du pays qui doit incessamment entrer en rivière.

Mercredi 17. Ce jour a été d'autant plus beau que c'est le premier où j'ai commencé à faire commerce. J'ai conclu le prix d'environ 80 pics de sucre à la faveur de quelques quouans qui me restent encore et d'environ 3000 que j'attends, car pour user des piastres, il ne faut pas désormais y compter.

Judi 18. M. Le Poivre ayant été témoin de l'impossibilité qu'il y a à faire passer les piastres au taux du roi, pas même dans les comptes du comprador, il a été décidé que dans la nécessité où nous nous trouvons [f°34r] d'en faire usage, il fallait en supprimer les 48 caches, et les donner à 1 quouan, 2 mas. Ce parti pris, on a trouvé à placer les premières.

Vendredi 19. M. Le Poivre et moi avons été chez le *feydor* portugais conclure le marché de son sucre à raison de 3 piastres $\frac{1}{4}$ le pic cochinchinois et la première de ses sortes en poudre de 2 piastres $\frac{1}{4}$, la seconde idem, et de 4 piastres $\frac{1}{2}$ le sucre en pierres. On est en même temps convenu avec lui d'en prendre livraison aussitôt l'arrivée du mandarin despachador.

Quelques-uns de nos messieurs, pour des bagatelles n'ayant pas de piastres à lui donner, lui ont offert un quouan, deux mas. Le *feydor* qui lorsqu'il avait été question d'en acheter de nous n'en voulait

----- X^{bre} 1749 -----

donner qu'un quouan, exigeait aujourd'hui d'eux qu'ils lui donassent 1^q 3^m et plus pour lui tenir lieu d'une piastre.

Dimanche 21. M. Le Poivre ayant aujourd'hui reçu de Hué des nouvelles qui l'ont déterminé à y retourner pour les affaires, on a travaillé à tout préparer pour son départ, et à 3 heures après midi il s'est embarqué pour aller à Tourane et passer à bord du vaisseau.

Lundi 22. A 6 heures du matin est arrivé de Hué à Faifoo le bateau dans lequel M. Le Poivre avait chargé une partie des marchandises invendues avec 600 quouans en bonnes caches qui me seront d'un grand secours pour les achats que je dois faire.

Mardi 23. Il est arrivé aujourd'hui un d'entre ceux de nos gens commis à la garde et à la conduite des marchandises et d'environ trois mille quouans en sapèques que M. Poivre avait fait charger à Hué avant son départ dans un second bateau nommé *le Sinja* pour Faifoo à mon adresse, lequel m'a dit que ce bateau ayant eu une voie d'eau considérable, on avait été obligé de lui faire faire côte, et que les effets sauvés du naufrage étaient gardés sur le rivage par 2 ou 3 de ses camarades, que lui avait été envoyé pour m'en avertir, et qu'un autre était allé à Hué avertir Monsieur Le Poivre.

Mercredi 31. Depuis le 23 les pluies n'ont pas été bien fréquentes, aussi ne s'est-il pas passé un jour que je n'ai ou acheté, ou fait préparer du sucre en petites quantités il est vrai, mais à proportion de mes fonds et de mon crédit. [f°34v]

²³ *Pic* ou *picul*, mesure que l'on retrouve du Siam à la Chine avec des poids différents selon la région et l'époque, c'est la charge d'un homme, environ 65kg

J'ai aussi fait emplettes de toutes les différentes sortes d'étoffes de soie qui se fabriquent à la Cochinchine afin que la Compagnie puisse voir ce que c'est et si quelques-unes d'entre elles pourraient convenir à son commerce. A mesure que l'on m'a aussi apporté des soies écruës je les ai achetées, mais comme ce n'est pas la saison propre, il me paraît que j'en trouverai bien peu.

Un marchand qui m'avait été adressé il y a deux jours par des gens notables en présence desquels j'avais conclu avec lui sur des [*illisible*] le prix d'un gros parti de sucre, est aujourd'hui venu m'en livrer, et dans la confiance que j'avais négligé de conserver ses échantillons, il a fait tout son possible en n'apportant point des premières sortes, de me faire passer les secondes pour elles. Convaincu de son tort après la condamnation prononcée contre lui par vingt témoins que j'ai été obligé d'appeler, il a encore usé de tous les moyens pour me surprendre de cent façons différentes lorsqu'il a été question de peser. Et malgré qu'il se soit vu blâmer de tout le monde, il a persisté à me tracasser de manière que j'ai été obligé d'abandonner son marché, et de l'envoyer. Ces gens là sont insupportables, ils n'estiment être profit que ce qu'ils peuvent voler, le reste est compté pour rien, et sitôt qu'ils ne voient pas jour à le pouvoir faire, ils renoncent plutôt pour un temps à vendre.

----- Janvier 1750 -----

Jeudi 1^{er}. L'occasion du jour de l'an en a été une pour moi d'aller à Digne, ville principale de la province et siège de tous les mandarins qui la gouvernent pour rendre à divers ministres la visite qu'ils nous ont faite. Si cette ville diffère en quelque chose de Faifoo, c'est en ce qu'elle est un peu moins bien bâtie, et beaucoup plus impraticable. J'ai cependant vu un emplacement assez beau qui autrefois était destiné pour faire un palais, et que l'on appelle encore de même parce qu'il est occupé pour le roi par des grands hangars sous lesquels j'ai vu sur des chantiers environ 200 belles pièces de canon de fonte du calibre de 18, et 100 ou plus de fer du calibre de 24. Il leur manque des affûts et des boulets car je n'y ai vu ni de l'un ni de l'autre.

Dimanche 4. J'ai profité des intervalles de beau temps ces jours passés pour recevoir ce qu'on est venu m'offrir de marchandises, et aujourd'hui j'ai chargé dans des sampans pour premier envoi à bord, 60 billes de bois rouge. [f°35r]

Mardi 6. Il m'est arrivé un bateau chargé des effets et marchandises, et 1600 quouans en sapèques sauvés du naufrage de celui nommé le *Sinja* qu'on vint me dire il y a 16 jours avoir été obligé de faire côte. J'ai su depuis que c'était un fait exprès de la part du patron et de son équipage, afin de voler ce qui manque à la somme au dessus pour faire celle des 3 mille quouans.

Mercredi 7. J'ai envoyé ce jour à bord plusieurs sampans chargés d'effets divers pour cargaison.

Samedi 10. Je continue à envoyer des effets à bord, et me dispose au retour de M. Le Poivre qui m'écrit devoir bientôt arriver de Hué.

----- Janvier 1750 -----

Dimanche 11. Ayant eu besoin de parcourir la ville de Faifoo tout le long du rivage, j'ai vu quantités de sommes que l'on armait pour le Cambodge et le Donnay, profiter du vent favorable pour sortir de la rivière et commencer leur navigation.

Lundi 12. J'ai fait aujourd'hui [mettre] en caisse et porter à bord, le drap de Londrin, les étoffes de Reims, et les toiles de la côte qui depuis longtemps étaient exposés au vent et visités de tout le monde sans que personne ait demandé à en acheter, si ce n'est fort peu et encore au dessous du prix de la facture.

Mercredi 14. J'ai reçu aujourd'hui d'un marchand cochinchinois le remboursement de 120 quouans que M. Le Poivre lui avait prêté à Hué.

Jeudi 15. On avait lavé et on séchait dans un endroit bien solitaire trois pièces de toile de Yanaon qui avaient été mouillées d'eau de mer en venant de Hué, lorsque tout à coup elles ont disparu aux yeux de ceux qui les gardaient. Ayant été assez heureux pour découvrir un des voleurs et le saisir, ils me l'ont amené. J'ai affecté de vouloir le traiter avec tant de rigueur que cela a épouvanté certains notables en apparence qui ont proposé pour le tirer d'affaire de me rembourser la valeur de mes toiles si elles n'étaient pas d'un grand prix. Ils ont voulu composer avec moi, d'abord pour la moitié sous prétexte

de charité de leur part, afin disaient-ils de tirer d'embarras un misérable qui n'était pas le coupable. Sur mon refus ils sont venus aux trois quarts, et enfin voyant qu'il n'y avait rien à gagner en gardant les pièces au prix que j'en demandais, ils me les ont rendues et j'ai renvoyé l'homme absout.

C'est l'usage du pays que de voler à tous égards dans l'espérance de n'être pas attrapé, ou si on l'est, d'y gagner toujours en composant pour une partie de la valeur de ce qu'on tient. Je le savais, c'est ce qui m'a empêché d'être dupe. [f°35v]

Samedi 17. L'arrivée de M. Le Poivre à Faifoo m'ayant appris qu'il convenait aux intérêts de la Compagnie de plier bagages pour nous en retourner tous avec le navire, je vais en conséquence travailler de manière que la toilette sera bientôt ramassée.

Dimanche 25. Nous avons appris aujourd'hui que le sampan des présents du roi qui depuis si longtemps n'avait pu se mettre en route pour aller à Hué, crainte de périls, était parti depuis 4 à 5 jours et avait emporté la pompe de ville, le soufre et le salpêtre qui n'étaient encore en dépôt dans la douane de Tourane que faute d'avoir pu obtenir du roi ou des ministres une permission de les en retirer qu'on leur avait dix fois demandée.

Mercredi 28. Je m'étais toujours cru en garde contre les différentes sortes de fourberies en usage parmi les Cochinchinois qui font commerce, mais un marchand qui m'est venu livrer aujourd'hui son sucre en ayant médité une nouvelle, a touché au moment de me prouver que je pouvais encore être dupe. A chaque fois que je mettais la romaine dans un équilibre raisonnable, cet homme affectant de trouver trop de traits venait pour reculer le poids. Je m'y opposais et sitôt il se retirait humblement en me faisant de grands [*chines chines*] que je prenais pour des actes de condescendance, et qui au contraire n'étaient que des affectations pour me mieux tromper. Chaque canaste²⁴ qui passait à la romaine me faisait dire à ceux des nôtres qui m'environnaient, mais sans en savoir davantage : Il me paraît bien étonnant que ces paniers quoi que petits aillent tour à tour à un si grand poids, il faut que le sucre y soit bien foulé. Ayant fini de peser, je travaillais à faire le compte lorsque le comprador Afoo m'est venu dire que lui et plusieurs Cochinchinois avaient vu dedans mon absence le marchand déposer le poids de la romaine et en substituer un autre plus petit qui lui ressemblait. Je rappelais mon homme pour lui faire remarquer l'erreur. Il en convint, mais sans vouloir donner autrement son sucre, aimant mieux le remporter que de ne pouvoir par voler en le livrant. Je croyais que les témoins de sa friponnerie, en la lui reprochant, le décontenanceraient et le feraient naturellement rougir, mais non. L'usage est de rire quand un fripon réussit, et de le plaindre lorsqu'il a manqué son coup. [f°36r] Et pour me prouver combien la discrétion leur était recommandable dans ces faits là, ils me dirent avoir vu quelques jours auparavant un chinois me faire le même tour sans que je m'en sois aperçu.

Jedi 29. Ennuyé d'attendre les despachadors qui n'arrivaient pas, j'ai fait charger une partie de ce que j'avais de sucre et les autres marchandises dans des sampans pour suivre M. Le Poivre à Tourane où il allait gratifier d'un petit présent le mandarin qui y commande, lequel nous ayant obligé en bien

----- Janvier 1750 -----

des occasions, le ferait encore certainement aujourd'hui en laissant passer pour le bord des effets qui nous embarrassaient ici.

A 6 heures du soir on est venu me dire que les mandarins despachadors étaient arrivés à Faifoo.

Vendredi 30. Pour me conformer à l'usage j'ai été visiter les mandarins despachadors et les féliciter l'argent à la main, sur leur heureuse arrivée. Je leur ai demandé en même temps des chappes pour expédier deux bateaux, mais il a fallu attendre pour les obtenir qu'ils eussent parlé à M. Le Poivre.

Samedi 31. M. Le Poivre revenu de Tourane a été chez ces mandarins qui ont dit avoir à lui remettre une grande pancarte contenant la concession de sa majesté cochinchinoise des demandes qui lui avaient été faites en faveur de notre nation, mais qu'avant de la lui délivrer il fallait lui compter 1200 quouans à quoi elle était taxée, et en outre pour trois ministres 750. Il a eu beau leur dire qu'avant son départ de Hué le roi avait déclaré dispenser les vaisseaux de tous droits en considération des présents et autres marchandises dont il était alors nanti. Cela n'a servi qu'à leur faire avouer que c'était un vol de leur part à la vérité, mais que les ministres leurs maîtres leur avaient ordonnés de le faire, qu'ils

²⁴ *Canaste* : panier en osier tressé.

compromettraient leur vie et leur charge s'ils retournaient à la cour sans cela, qu'enfin on leur donnerait ces sommes ou qu'ils n'expédieraient point le navire.

Si la fin de la mousson qui presse, et un mois de vacance à l'occasion du jour de l'an pendant lequel on ne traite d'aucune affaire et l'on ne jouit d'aucun homme ne nous obligeaient pas de partir, on pourrait avoir du roi raison de cette vexation, mais le tout bien examiné, il apparut plus avantageux [f°36v] pour la Compagnie d'y souscrire que d'exposer son vaisseau au risque de manquer le voyage.

----- Février 1750 -----

Dimanche 1^{er}. A 8 heures du matin je me suis rendu chez le *feydor* portugais pour prendre livraison de son sucre. Surpris de voir des paniers dont le couvercle et le dessous ne tenaient au reste que par quelques petits bambous à demi pourris qui rompaient en tombant du tas, je lui demandai pourquoi en arrivant à la Cochinchine il m'avait si fort fait sentir la nécessité de les conditionner mieux, et que lui faisait le contraire ? Il m'a répondu que c'était pour ménager des frais. –Comment, lui dis-je, un rotin en 6 pour chaque panier aurait-il beaucoup coûté ? Et puisque connaissant le pays qui était dépourvu de sucre dans cette saison et qu'en prenant les devants sur nous, vous l'achetiez pour nous le revendre, aurions nous regretté pour l'avoir bon, de payer 30 piastres de plus sur un parti de près de 5 mille piastres ? –Pour vous le vendre, me dit-il en rougissant, cela est si peu vrai que vous n'avez qu'à me le laisser, je jure que je n'en pleurerai pas. Notez que quelques jours auparavant il s'était beaucoup informé et de moi-même dans de mauvais termes, si j'avais gardé des balances pour vérifier le poids des piastres que je lui donnerais. Ce qui lui attira de ma part quelques réponses sèches qui le mortifièrent.

Quand il fut question de peser il le fit avec une romaine à aiguille sur laquelle le poids était suspendu par un demi-rotin qui couvrait 2 ou 3 livres, et malgré qu'il pesa en langue, le poids se comptait toujours sur le derrière de ce rotin. A cela je lui demandai à combien il avait dessein de me donner de pourcents de trait ? Il me répondit : -Rien du tout, c'est mon or, je ne le livre pas autrement, et si vous n'êtes pas content laissez-le, me dit-il encore pour la seconde fois. Là-dessus je sortis et allais engager M. Le Poivre à venir voir et juger notre différent. Ce fut alors que ses coolies propres, joints aux nôtres et aux bateliers qui chargeaient le sucre vinrent m'assaillir pour me demander si j'étais fou de prendre d'aussi mauvaises marchandises et dans des paniers qui n'iraient jamais entiers jusqu'au navire. Ils en dirent autant à M. Le Poivre lorsqu'il venait là avec moi. Enfin arrivé chez lui il fut décidé que puisqu'il mettait si fort le marché au [?] il fallait lui laisser son sucre ce qui a été fait. Il a bien enragé, car à cette occasion il s'est exhalé en injures bien moins désavantageuses cependant que ne l'aurait été l'acquisition de semblables marchandises. [f°37r]

Lundi 2. J'ai été envoyé par M. Le Poivre pour payer aux mandarins despachadors les 1950 quouans à quoi leur avarice avait taxé la pancarte et les chappes qu'ils m'ont délivrées aujourd'hui pour l'expédition de quelques bateaux.

Mardi 3. J'ai été répéter des chappes pour le reste de nos effets, mais avant de les délivrer ces mandarins ont encore voulu exiger de nous deux choses : l'une de payer dans l'instant en sapèques et non en piastres, les droits de la douane, et l'autre de recevoir à Faifoo les effets qui composent le présent de sa majesté cochinchinoise pour le roi de France. L'impossibilité où nous sommes faute de

----- Février 1750 -----

sapèques de pouvoir satisfaire à la première demande, et la raison qu'on a donné pour se défendre de souscrire à la seconde, ont occasionné une altercation si [?], qu'ils ont juré de nous empêcher d'aller à bord. A cet effet ils ont député pour toutes les douanes des porteurs de leurs volontés, et fait donner ordre aux sampans de nous refuser leurs services. Cette conduite aurait été embarrassante pour nous s'ils ne s'y étaient pas pris si tard, mais l'ayant prévu d'avance, les bateaux du bord armés, étaient en chemin pour nous venir prendre.

Mercredi 4. Ces mandarins radoucis par les réflexions qu'ils ont faites qu'en retardant notre départ de 24 heures seulement, ils tombaient dans un mois de jours proscrits par la loi pendant lesquels ils ne pourraient plus se défaire de la lettre du roi ni du présent, ils sont venus prier M. Le Poivre de se rendre promptement à bord afin qu'ils puissent profiter du dernier jour permis pour lui remettre l'un et

l'autre à 4 heures du soir. Des sampans étant venus nous offrir leurs services, nous nous sommes embarqués et avons peu après rencontré les bateaux du bord.

Jeudi 5. Arrivés à Tourane, le comprador Afoo m'est venu trouver pour compte de ses fournitures. Et ayant vu qu'il me devait encore, sous prétexte d'aller rassembler un reste de provision pour nous l'apporter, il a déserté dans les terres.

Vendredi 6. Les mandarins sont venus à bord avec leurs cérémonies ordinaires remettre la lettre du roi et son présent. Moi, ayant su qu'Afoo comprador avait déserté, j'ai descendu à terre pour acheter des provisions qu'il nous était important d'avoir. Un bienveillant est venu m'avertir que ce comprador avait été obligé de laisser dans un endroit après lui 12 à 16 bœufs que je pourrais saisir pour me payer, et m'a donné une personne pour m'y conduire. En passant dans une rue nous avons rencontré un Cochinchinois qui a demandé à mon guide où il allait, et quoi y faire ? (C'est l'usage du pays pour obliger ou désobliger [f°37v] qui l'on veut.) Et suivant le même voyage, mon guide lui a exactement rendu compte de tout. –Pourquoi, lui a-t-il dit, favoriser des étrangers préférencement aux gens de ta nation ? –Dis lui que je l'ai vu s'embarquer et qu'il a emmené ses bœufs avec lui. –Ne va pas plus loin ou du moins conduit-le dans un endroit où ils ne seront pas. –Tu lui vendras demain ces mêmes bœufs argent comptant. Ce qui a eu lieu dans toutes les circonstances.

Mardi 10. Les mauvais temps et les calmes des jours précédents ayant empêché les vaisseaux de mettre à la voile, l'avarice et l'effronterie du nommé Miguel Küon qui avait été l'interprète et l'homme de confiance de M. Le Poivre à Hué, et qui dans ses messages lui portait plus de préjudices qu'il ne lui rendait de services : le volant en son particulier, engageant les autres à le faire, prévenant tous les esprits au lieu de les disposer en sa faveur, et qui enfin tout récemment avait encore donné l'idée et ses conseils aux mandarins despachadors de nous voler et nous tyranniser comme on a vu qu'ils ont fait. Son avarice et son effronterie, dis-je, l'ayant conduit à bord pour tâcher d'attraper de M. Le Poivre quelque prétendue récompense. Celle que j'ai été d'avis qu'on lui eut donnée, ça a été de l'y retenir pour l'emmener esclave aux Îles et débarrasser par là nos bons missionnaires et le pays d'un coquin qui s'était hautement déclaré l'ennemi et le persécuteur de tous les Européens. M. Le Poivre et tout l'état-major du navire ayant paru être du même avis, ce drôle a été arrêté.

Mercredi 11. Quoique le vent ne fût pas tout à fait bien propre à nous faire sortir du port de Tourane, le vaisseau a cependant appareillé et louvoyé de façon, dans la baie, que le 13 à 7 heures du soir, nous en étions tout à fait dehors.

----- Mars 1750 -----

Jeudi 12. Nous avons sorti du détroit de la Sonde et dirigé la route pour l'Isle de France. Quoique la Cochinchine et l'intempérature de l'air ou la mauvaise conduite des équipages nous aient fait perdre bien des hommes, nous en perdons encore tous les jours dans cette traversée, d'un scorbut qui ne se manifeste que par l'enflure aux jambes, puis montant tout à coup à la poitrine elle les étouffe.

----- Avril 1750 -----

Vendredi 10. Nous avons mouillé dans le port du N.O. de l'Isle de France ayant 60 hommes de morts depuis notre départ de Pondichéry, et plus de 10 à 12 qui sont en danger. [f°38r]

* * *

Observations abrégées sur le commerce que l'on pourrait faire à la Cochinchine, et sur les avantages qu'il y aurait occasion ----- d'en tirer. ----²⁵

²⁵ Poivre écrit à la Compagnie le 10 avril 50 : « Je n'ajouterai rien ici sur cet article à ce qui est dans mon journal et dans le petit mémoire sur le commerce de Cochinchine dressé par M. Laurens de concert avec moi, dans lequel nous vous rendons compte de tous nos différents achats ».

Le pays produit et l'on y recueille bien des choses qui seraient propre pour l'Europe, et d'autres qui le seraient aussi beaucoup pour commercer avantageusement d'Inde en Inde. Et il m'en paraîtrait même assez intéressant pour la Compagnie si elle pouvait s'y procurer un capital. Mais où le prendre ? Cette misérable toutenague²⁶ qui n'a aucune valeur intrinsèque y est en si grande faveur que les métaux les plus précieux, s'ils n'y sont pas méprisés, y sont tout au moins estimés inutiles. Il est libre à tout le monde à la vérité de porter à la Cochinchine de la toutenague pour la vendre, mais si les Chinois qui la tirent de source ont de la peine à s'en défaire et à y gagner, quelles misères n'auraient pas des étrangers qui l'auraient achetée plus chère ?

Si sa majesté cochinchinoise, avare comme on dit qu'il l'est, par l'appât d'un droit d'entrée ou par celui d'un grand présent chaque année, avait été d'humeur de concéder à la Compagnie des Indes la permission de fabriquer pour son commerce la quantité nécessaire de monnaie courante, alors le commerce du pays aurait pu tirer pour elle à conséquence. Si même il avait eu assez d'autorité sur ses sujets pour les assujettir à se conformer au contenu de l'édit qui donnait valeur raisonnable aux piastres, et à les faire préférer dans la suite à cette toutenague qui, sans être entièrement rejetée, aurait servi pour menue monnaie. La Compagnie par ses grands fonds, en saisissant tous les objets, aurait pu nuire au commerce des particuliers étrangers, et peut-être les engager à ne négocier qu'avec elle. Mais non, malgré tout ce que ce roi a pu faire, l'argent dans le public n'a été considéré que comme marchandise n'ayant d'autre valeur intrinsèque que celle que le caprice de ceux qui en voulaient acheter ont jugé à propos de lui donner. Sur ce pied là, comment pouvoir se faire un capital de cette matière ? On ne trouverait à en vendre qu'une très petite quantité encore au prix d'un quouan deux mas²⁷ la piastre, et quelquefois moins, ce qui causerait que les marchandises, de bon marché qu'elles sont dans le pays se trouveraient revenues à très cher.

Comme il n'appartient qu'à la Compagnie de juger de ce qui lui conviendra de faire pour tirer parti de la Cochinchine et se dédommager des frais qu'elle y a déjà faits, je [f°38v] n'entreprendrai vis-à-vis d'elle, que l'honneur de l'informer des faibles lumières que la tradition plus que l'expérience m'a permis d'y recueillir. La saison dans laquelle nous y sommes arrivés n'étant pas celle où par soi-même on peut s'instruire, il a bien fallu nécessairement avoir recours aux informations.

Art. 1. ----- Du Sucre -----

La Cochinchine fournit considérablement de sucre et en fournira encore davantage s'il s'y trouvait plus de vaisseaux pour en charger. Il y est généralement beau, mais cependant divisé en trois qualités. La première en poudre qu'on m'a fait voir, semble par sa grande blancheur, avoir été raffinée, et ne vaut dans la saison du commerce que 3^q, 5 à 6 mas le pic cochinchinois, c'est-à-dire 150 catis de la Chine. Les autres sortes à proportion, et le sucre en pierres, toujours 1^q en dessus du sucre en poudre de son espèce. La vente de sucre en pierres commence au mois de mai pendant lequel et tout celui de juin, il n'est pas possible d'en avoir d'autre. La raison de cela, personne n'a su me la dire. En juillet commence les sucres en poudre, mais quelque commun qu'ils soient alors, on les achèterait encore cher si on refusait dans la partie d'en prendre le tiers en pierres. Et cet usage se soutient de manière que dans le temps même où nous nous y sommes trouvés, quoique les sucres en poudre ne fussent que des rebuts, il ne nous a pas été possible d'en avoir, qu'en nous soumettant à en prendre au moins la moitié en pierres.

Art. 2. ----- De la Soie Écrue -----

La soie écrue est plus belle à la Cochinchine, et moins falsifiée qu'à la Chine. Cependant les Chinois en achètent très peu, et l'on n'en cultive dans le pays qu'à proportion des étoffes qui s'y fabriquent, mais [les] gens qui en font commerce m'ont assuré que si un an auparavant on promettait d'acheter tout ce qui s'en trouverait, on pourrait en former dans la suite la majeure partie d'une cargaison. Et au prix ordinaire d'un mas le tael de poids, ou d'un quouan les dix tael, il y aurait je pense beaucoup à

²⁶ *Toutenague* : L. Malleret : « alliage de cuivre, zinc et nickel ». P. Poivre : « tient du fer et du plomb »

²⁷ Le quouan (quan) se divise en 10 mas (masses) et le mas en 60 caches.

gagner. Il est vrai que les sortes sont presque toujours confondues, et j'ignore si en France il coûterait beaucoup pour les faire séparer.

Art. 3. ----- Des Étoffes de Soie -----

La fabrique des étoffes de soie n'est pas encore poussée bien loin à la Cochinchine. Et le peu de gens qui y travaillent n'en font que pour la consommation du royaume. Avec cela, le goût est encore si baroque qu'il n'a aucun rapport avec le nôtre. Cependant ils ont, à ce qu'on m'a dit, les dispositions et assez [f°39r] d'adresse pour imiter bien parfaitement toutes celles dont on leur donne des montres. Mais outre qu'il faudrait la bien payer, c'est qu'encore on trouverait peu d'ouvriers de cette espèce, parce qu'aussitôt que le roi sait qu'un homme en quelque genre que ce puisse être, l'emporte dessus les autres, il le fait prendre de force, et travailler toute sa vie pour lui, gratis. Cet obstacle paraît assez grand pour me faire croire qu'on aurait de la peine à s'assurer chaque année d'un parti un peu considérable de ces étoffes. Jusqu'à présent les sortes ne m'ont point parues encore décidées et chaque pièce qui se travaille vaut plus ou moins selon qu'elle se trouve. Ni le poids ni l'aunage n'en sont réglés. Et ce ne sera que sur la facture du vaisseau en examinant les pièces qu'on pourra voir ce qu'il en est.

Art. 4. ----- Du Poivre -----

Le poivre n'est pas rare à la Cochinchine non plus que les autres épiceries. Je le crois cependant un peu cher, son prix dans la belle saison est de 12 quouans le pic. Les Chinois en emportent mais malgré cela, suivant ce que l'on m'a dit, il s'en trouverait encore assez pour faire chaque années l'article d'amortissement d'une cargaison et peut-être plus dans la suite des temps.

Art. 5. ----- Des Teintures -----

La fleur de diou est estimée une belle teinture rouge dans le pays. Quelques pièces d'étoffe de la cargaison qui en sont teintes feront juger de ce qu'il en est. Elle est commune mais très chère, son prix ordinaire est d'en mettre dans une balance, et des caches de toutenague dans l'autre. L'expérience que j'ai faite pour voir où cela pouvait aller m'a démontré qu'un cati pesant 5 marcs²⁸, le pic par conséquent coûterait 50 quouans. Nous ne l'avons cependant acheté par événement cette année que 20 quouans, mais il y en a de plusieurs sortes que l'on m'a trop tard appris à connaître.

L'indigo, les écorces d'arbres, et les suc de plantes qui n'y sont ni cher ni bien en faveur ne valent pas la peine qu'on en fasse une grande mention.

Art. 6. ----- Du Bois d'Aigle -----

Si l'on estime le bois d'aigle être bien précieux, il est très aisé d'en avoir, car il se ramasse en grande quantité dans les montagnes. C'est du commun à ce qu'on dit, mais dans ce commun est le bon ou celui qu'on appelle *calamba*. On le dérobe ordinairement parce qu'il se vend cher et qu'il est aisé à cacher, mais ayant des gens affidés et de confiance pour l'aller ramasser dans les endroits [f°39v] où il se trouve, on pourrait en avoir une honnête quantité. J'ignore le prix de la gomme gutte, mais je sais que le pays en produit beaucoup.

Art. 7. ----- Du Morfil -----

On dit les éléphants très communs à la Cochinchine et très gros, j'ai cependant vu beaucoup de leurs dents qui m'ont paru être petites, et se vendre malgré cela bien chères.

Art. 8. ----- Du Fer -----

Les 10 pains de fer sortant de la fonte et qui pèsent environ 60 livres de France coûtent 8 mas. Comme ils me paraissent être encore bien bruts, j'ignore s'il serait avantageux d'en apporter.

Art. 9. ----- Des Rotins -----

Le pays produit de 5 à 6 sortes de rotins plus mauvais les uns que les autres, et lorsqu'on veut faire quelque ouvrage un peu propre et de durée, on se sert d'un rotin qui vient de la Chine et qui coûte beaucoup.

Art. 10. ----- Des Huiles -----

²⁸ Le marc : unité de poids utilisée pour l'or et d'argent = 244gr (½ livre de Paris)

Les huiles à brûler et pour peintures sont communes à la Cochinchine. Comme il y en a de tant d'espèces plus estimées les unes que les autres, les prix en sont extrêmement variés, mais en gros elles sont à bon compte, les meilleurs ne valent guère que deux mas le pot.

Art. 11. ----- Des Bois -----

Les bois de rose, d'ébène, et de construction y sont beaux et en grande quantité. Les deux premiers s'achètent au poids à raison d'un quouan et moins le pic. Ceux qui les vont prendre à Donnay d'où plus ordinairement ils se tirent, achètent la bille de 10 pieds de long à raison d'un mas l'empan de grosseur. Les Chinois en emportent beaucoup parce qu'il vaut communément chez eux un tael et demi le pic.

Quant à celui pour construction, le roi ayant prohibé le meilleur afin de le réserver pour lui, les autres quoique communs et beaucoup inférieurs en qualité, ne laissent pas de coûter assez cher pour empêcher que l'étranger n'en fasse un objet bien intéressant.

Art. 12. ----- Du Commerce des Côtes -----

Les Cochinchinois n'ont pas dans leur ancien pays de quoi beaucoup s'enrichir parce qu'ils y sont très vexés²⁹, mais ceux qui sont en état d'armer pour le Cambodge ou le Donnay, pays nouvellement conquis, y font de très gros bénéfices. Le riz, les bois, les huiles, la gomme, l'arack, et quantité d'autres choses qui en sont la production, s'y trouvent en [f°40r] grande quantité et à bon marché, de façon qu'à les apporter seulement de là à Faifoo, les profits en sont grands et sûrs. Mais si partant de là on allait droit dans les ports du Tonkin, on triplerait au moins ses fonds, ce royaume ne produit rien de lui-même pour les commodités de la vie, et tout ce qui s'y porte de cette nature y est extrêmement bien vendu.

On en tire un peu d'argent en [*pigne*], mais très fin, beaucoup de cuivre en masse et ouvragé, mais surtout des caches faites de ce métal qui ont cours à la Chine et à la Cochinchine en payant seulement un pour cent d'entrée. La cannelle la plus fine que l'on connaisse vient aussi de là, elle est estimée si précieuse que les Chinois dans leur pays l'achètent au poids de l'argent. Enfin des négociants entendus et en fonds qui entreprendraient ces voyages y feraient de très bonnes affaires. C'est le sentiment des marchands cochinchinois que j'ai consulté là-dessus.

Art. 13.³⁰ ----- De la Monnaie -----

Il n'y a point d'autre monnaie courante à la Cochinchine que les caches faites de toutenague ou de cuivre. On y compte par quouan qui est une amarade³¹ de 600 caches. Le quouan se divise en 10 mas et le mas en 60 caches. L'or et l'argent y sont marchandises et n'ont d'autre valeur intrinsèque que celle que le caprice des gens qui en ont à faire jugent à propos de leur donner.

La piastre de 5^é2^s5^d qui valait 1^q3^m1/2 de notre temps n'a pu passer que pour 1^q2^m. Sur ce pied là, le quouan se trouverait monter, argent de France à 4^é5^s4^d1/6. Le mas qui en est la dixième partie à 8^s6^d6/12. Et la cache qui est la 60^{ème} partie du mas à 1^d509/720.

L'or plus rare que de coutume avait monté jusqu'à des 220 à 240 quouans les 10 taels du titre de 95. Comment avec l'argent si bas, pouvoir entreprendre d'en acheter ?

Art. 14. ----- Des Poids et Mesures -----

Les poids de la Cochinchine sont les mêmes que ceux de la Chine et se divisent aussi en pics, catis, taels, etc.

Le pic de toutes les natures de marchandises au poids lorsqu'elles se vendent en gros est de 100 catis à l'exception seulement du sucre qui ayant son [*litan*] particulier, un pic en vaut un et demi au moins de la Chine.

Dans le détail, ce n'est plus de même, chacun a ses poids et ses mesures pour vendre comme pour acheter qui [f°40v] différent les uns des autres au point que c'est une attention à avoir aussi. L'usage parmi les étrangers dans ce pays-là, est d'avoir chez soi ses poids et ses mesures sur lesquels on fait prix.

²⁹ Vexer : anciennement : tourmenter.

³⁰ Rappel des monnaies françaises : La livre (tournois ou franc) = 20 sous (sols), un sou = 12 deniers.

³¹ amarade : nom inconnu synonyme de *ligature*.

Le pic étant comme celui de la Chine de 100 catis ou 123 livres de France, le cati pèsera environ [illisible]

Le pic de sucre qui se trouve être à la moitié plus pèsera 150 catis de la Chine, et par conséquent de France environ 189 livres.

Quant à la mesure contenante [sic], il n'y en a que dans le détail, et proportionnellement à la fantaisie des marchands.

Art. 15. ----- De la Mesure d'Étendues -----

La mesure d'étendue à la Cochinchine se nomme Cobe et se divise en 10 [pontes] comme à la Chine, mais elle est beaucoup plus grande quoique chacun ait la sienne pour acheter et pour vendre. Le milieu pris entre la plus courte et la plus longue, va juste à la demie aune de France c'est-à-dire à 21pouces 10 lignes.³²

* * *

Voilà, Messieurs, bien en abrégé ce que j'ai pu apprendre du commerce de la Cochinchine. Si cela n'est pas aussi satisfaisant qu'il conviendrait, c'est moins à ma négligence qu'il faut s'en prendre qu'à la contrariété des saisons et au peu de séjour que j'ai eu à y faire.

Laurens

³² Une aune=1.18 mètres. Un pouce= 21cm. Une ligne=0.226cm